

# H06

## Perfectionnement aux consignations BT- HT

### Objectifs :

Apporter aux stagiaires électriciens déjà habilités un perfectionnement dans le domaine de la sécurité électrique et de la réglementation conforme à l'UTE C18 510, afin de leur permettre d'acquérir les démarches nécessaires à la réalisation des travaux électriques.

### Personnes concernées :

Toute personne travaillant sur, ou à proximité des ouvrages électriques.

### Pré-requis :

Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

### Moyens pédagogiques :

Exposés et discussions étayés de textes illustrés.  
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes et cahier d'exercices.  
Contrôle des connaissances à l'issue du stage.  
Travaux pratiques - manipulation.

### Durée préconisée:

2 jours.

### Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 à 10 personnes.

### Programme :

Réglementation et redéfinition des normes de sécurité.  
Rappel sur l'importance juridique de l'habilitation.  
Principes des travaux hors tension sur les installations.  
Consignation et prescriptions de sécurité à observer.  
Les protections individuelles et le matériel agréé.

### Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une appréciation de stage est adressée à l'employeur afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.